# Pigeons égarés

### Introduction

Si vous recueillez un pigeon égaré, deux possibilités s'offrent à vous :

- Rechercher le numéro de téléphone du propriétaire ou
- Signaler le pigeon égaré par e-mail (plus par SMS)

## Signalement de pigeons égarés par e-mail:

Cette section est réservée à toute personne trouvant un pigeon égaré et souhaitant le signaler.

Un e-mail sera adressé au(x) propriétaire(s) du/des pigeon(s) et un message de confirmation/de remerciement sera envoyé à la personne ayant signalé le(s) pigeon(s) égaré(s).

- Un e-mail est envoyé au propriétaire du pigeon.
  S'il n'a pas d'adresse e-mail,
- 2. un e-mail est envoyé au responsable des pigeons égarés de la société. S'il n'a pas d'adresse e-mail,
- 3. un e-mail est envoyé à un membre du comité de la société. Si aucun des membres du comité n'a d'adresse e-mail,
- 4. un e-mail est envoyé à la RFCB.

Les coordonnées du propriétaire du pigeon sont mentionnées dans l'e-mail envoyé au signaleur, sauf si le propriétaire a fait part à la RFCB de son souhait de ne pas communiquer ses coordonnées. Dans ce cas, seul le numéro de téléphone apparaîtra dans l'e-mail adressé au signaleur.

Pour signaler un pigeon égaré, rendez-vous sur : http://www.rfcb.be

Sélectionnez votre langue dans le coin inférieur droit de l'écran



Dans le menu, positionnez le curseur de votre souris sur « signaler » et sélectionnez « signaler » dans le menu déroulant.



Sélectionnez votre langue dans la barre grise.

Une confirmation concernant les pigeons signalés sera envoyée au signaleur dans la langue de son choix.



Trois possibilités s'offrent au signaleur :

- 1. Introduction de son numéro de volière. Il doit cliquer sur Sélectionner -> les détails apparaissent à l'écran.
- 2. Introduction des 6 premiers chiffres de son numéro de licence RFCB. Il doit cliquer sur <mark>Sélectionner -> les détails apparaissent à l'écran.</mark>
- 3. Si le signaleur ne possède ni numéro de volière, ni licence RFCB, il peut introduire ses coordonnées.

Les détails qui apparaissent à l'écran peuvent toujours être modifiés le cas échéant.

Les 3 champs suivants sont obligatoires :

- Nom
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

#### Informations concernant le pigeon

Pour chaque pigeon trouvé, il convient de mentionner :

- 1. Le numéro de bague et l'année de naissance
- 2. Cliquez sur <mark>Ajouter</mark>

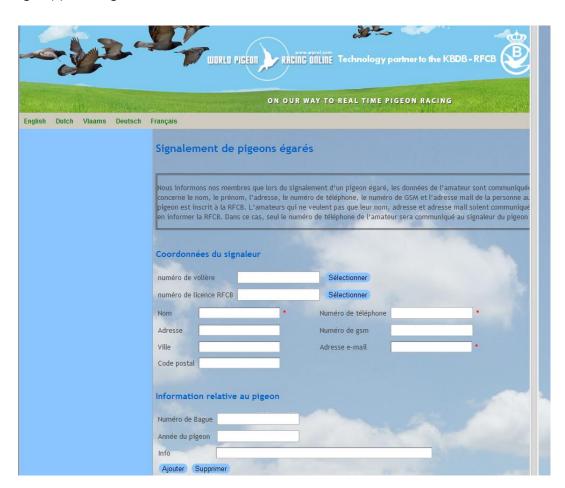
Le pigeon sera ajouté à la liste des pigeons égarés en bas de l'écran.

Tous les pigeons ajoutés apparaissent en bas de l'écran.

Le signaleur peut, s'il le souhaite, supprimer des pigeons de la liste en cliquant sur Supprimer.

Lorsque la liste est complète, le signaleur doit cliquer sur Signalez les pigeons. Ce bouton se trouve dans le coin inférieur droit de l'écran (utilisez éventuellement la barre de défilement pour le voir apparaître).

En appuyant sur ce bouton, vous initierez le processus d'envoi des e-mails au(x) propriétaire(s) du (des) pigeon(s) égaré(s) et au signaleur.

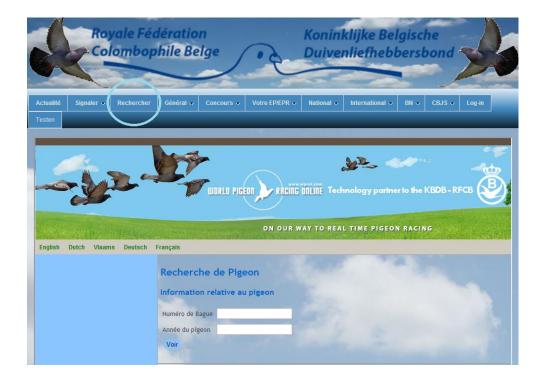


# Rechercher le numéro de téléphone du propriétaire d'un pigeon égaré :

En introduisant le numéro de bague et l'année du pigeon, vous pouvez obtenir le numéro de téléphone du propriétaire (aucun e-mail n'est envoyé).

Allez sur www.kbdb.be

Cliquez sur « Rechercher » dans le menu



⇒ Sélectionnez votre langue dans la barre grise.

Vous devez simplement :

- 1. Introduire le numéro de bague et l'année du pigeon
- 2. Cliquer sur Voir

Le numéro de téléphone du propriétaire du pigeon apparaîtra.